



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Convention citoyenne pour le climat

Question au Gouvernement n° 2269

### Texte de la question

#### CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

**M. le président.** La parole est à Mme Valérie Petit.

**Mme Valérie Petit.** Ma question, à laquelle j'associe mes collègues du collectif Accélérons, s'adresse à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Madame la ministre, voilà tout juste un an, de nombreux Français ont exprimé leur colère : colère sociale de se sentir relégués en dépit de leur travail et de leurs efforts au quotidien, colère démocratique de se sentir peu écoutés et peu associés aux décisions politiques, colère écologique, enfin, de voir que la France n'était pas toujours au rendez-vous de l'urgence climatique, en dépit de ses engagements forts en la matière.

Le grand débat voulu par le Président de la République a permis de mettre des mots et des attentes sur ces colères. Il a confirmé que l'écologie, assortie de justice sociale, était une préoccupation majeure de nos concitoyens. Les Français veulent une écologie du quotidien, plus ambitieuse, plus juste, une écologie de libertés, pragmatique et qui les mette en capacité d'agir.

Le grand débat nous a aussi convaincus, nous, les politiques, qu'il fallait changer de méthode, qu'il était urgent, non pas seulement d'écouter les Français, mais aussi de leur faire confiance lorsqu'il faut prendre les décisions qui engagent leur avenir. En termes plus directs, madame la ministre, les Français veulent que nous mettions le pied sur l'accélérateur de la transition écologique, mais aussi sur celui de la transition démocratique.

**M. Jean-Paul Lecoq.** Et sociale !

**Mme Valérie Petit.** Le Président de la République a, je crois, entendu cette exigence et annoncé, le 25 avril dernier, la création d'une convention citoyenne sur le climat. C'est une première en France en matière de démocratie participative : 150 Français, tirés au sort, vont travailler ensemble, avec les experts et les politiques, guidés par un même objectif : proposer des mesures concrètes pour atteindre une baisse d'au moins 40 % des gaz à effets de serre, dans un esprit de justice sociale.

Madame la ministre, pouvez-vous dresser un bilan des premiers jours de la convention citoyenne qui s'est déroulée ce week-end ? Pouvez-vous également nous garantir que les mesures qu'elle proposera seront entendues et que cette convention sera bien l'occasion historique qu'attendent les Français pour accélérer tant la transition écologique que la transition démocratique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et UDI-Agir.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

**Mme Élisabeth Borne**, *ministre de la transition écologique et solidaire*. Comme vous le soulignez, madame la députée, la convention citoyenne pour le climat est une réponse à une double attente, exprimée par les Français, d'une plus grande démocratie participative et d'une accélération de la transition écologique.

La convention citoyenne, ce sont 150 Français, à l'image de la diversité de notre territoire, qui ont accepté de donner de leur temps pour construire des réponses structurantes nous permettant d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre : une diminution d'au moins 40 % en 2030. À l'heure où l'on dit souvent que les Français se désintéressent des enjeux collectifs, je tiens à saluer devant vous ces Français qui prennent sur leur temps personnel et professionnel pour bâtir des réponses pour tous nos concitoyens. En effet, la transition écologique ne réussira que si elle se fait non seulement pour les Français, mais aussi avec eux. Elle doit, en particulier, être solidaire et ne laisser aucun Français sur le bord de la route. C'est aussi la leçon que nous devons tirer des derniers mois.

J'ai participé ce week-end à la première session, ouverte par M. le Premier ministre, et échangé avec ces 150 citoyens qui veulent agir, qui nous interpellent et qui sont également soucieux que cette convention soit utile. Je tiens donc à vous redire l'engagement du Président de la République et du Gouvernement de traduire leurs propositions en projets de loi, en mesures réglementaires et, pourquoi pas, en référendum.

Cette convention est une grande avancée pour une démocratie vivante et pour une transition écologique qui associe nos concitoyens. C'est vraiment l'ambition que nous avons pour l'acte 2 du quinquennat.  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

## Données clés

**Auteur** : [Mme Valérie Petit](#)

**Circonscription** : Nord (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2269

**Rubrique** : Climat

**Ministère interrogé** : Transition écologique et solidaire

**Ministère attributaire** : Transition écologique et solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [9 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2019](#)